TOURCOING

Le 75e anniversaire de la Société colombopohile « Union et Progrès »

Nous avons annoncé que la Société colombophile « Union et Progrès » fêterait, cette année, le 75e anniversaire de sa fondation. Cette société, la plus ancienne de France, est dirigée par de sympathiques et dévoués amateurs: MM. François Dedryver, président; Jean Destombes, secrétaire, et Henri Ricey, trésorier, dont les longs services rendus à ce sport seront aussi fêtés.

Cet anniversaire sera marqué par une bonne œuvre: l'organisation, pour le dimanche 6 juin prochain, d'un grand concours sur Châteaudun, au profit des veuves et orphelins de guerre.

De nombreux et généreux donateurs ayant répondu à l'appel de la société dans le but de participer à cet intéressant concours, les prix d'excellence seront très important; on peut, dès aujourd'hui, les évaluer à plusieurs milliers de francs, dont 1.500 à 2.000 fr. en espèces et environ un millier de francs en objets d'art.

Ce concours est offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de six kilomètres de Tourcoing. La mise en loges aura lieu le vendredi 4 juin, à partir de 15 h. 30, au siège de «l'Union et Progrès», au café de l'Hôtel-de-Ville, place Victor-Hassebroucq, où se fera également le relevé des constateurs.

PHOTOGRAPHIE. — Pour des groupes de sociétés, noces et industriels, adressez-vous à M. Camille Capelle, rue Houchard, 82, Tourcoing. Pose sur rendez-vous. 23231d

MARCQ-EN-BARŒUL

UN VIOLENT INCENDIE A L'USINE DELESPAUL-HAVEZ

100.000 FRANCS DE DÉGATS

Hier, en dernière heure, nous relations qu'un violent incendie s'était déclaré, vers 20 heures, aux usines Delespaul-Havez, à Marcq-en-Barœul. Voici quelques détails complémentaires à ce sujet:

Lundi, à 20 heures, MM. Jean Carrier, chef de fabrication, et M. Raoul Baert, chef mécanicien, tous deux de l'usine Delespaul-Havez, entendirent le sifflement du système Grinnel (appareils installés en cas d'incendie et qui déversent des torrents d'eau au simple contact de la chaleur excessive), se précipitèrent à l'intérieur de l'usine et s'aperçurent que le feu avait pris dans la salle de préparation des pâtes alimentaires et s'étendait surtout dans les tiroirs servant au séchage des pâtes.

Aussitôt, les deux employés téléphonèrent aux pompiers de Marcq, de La Madeleine et de Tourcoing, qui arrivèrent aussitôt sur les lieux, mais n'eurent pas à intervenir.

A 21 h. 30, tout danger était conjuré et les pompiers purent regagner leur casernement.

Les dégâts sont très élevés et se montent à 100.000 francs. La salle incendiée était remplie de marchandises qui furent détériorées surtout par le versement de l'eau.

L'incendie serait dû à un court-circuit.

Les coffres-forts à secret de la BANQUE GENERALE DU NORD, ancienne BANQUE VERLEY-DECROIX vous mettent à l'abri de tous les risques. Coffres blindés.

HALLUIN

DANS LA DOUANE. — Le préposé des douanes Simon, de la brigade d'Halluin-Gauche, est transféré à la brigade de Sailly-lez-Lannoy.

M. Rémy Boudry, débutant, originaire de Bayonne, est nommé préposé des douanes à Halluin-Gauche.

DANS LA POLICE. — Par décret du ministre de l'Intérieur, M. Queyrou, est nommé inspecteur de police spéciale, à Halluin, et mis à la disposition de M. le Commissaire de police, en qualité de secrétaire.

UNE ARRESTATION. — La police vient de procéder à l'arrestation d'un jeune homme de 21 ans, Georges Vanderhaeghe, homme de peine, né à Halluin, sans domicile fixe. Vanderhaeghe a été surpris au moment où il se livrait à des actes répréhensibles sur la personne d'une fillette de 8 ans.

Arrêté sur le fait par M. Destailleurs, conseiller municipal, il a été remis entre les mains de M. Vacarro, commissaire de police, qui a ordonné son transfert à Lille.

Au cours de l'interrogatoire qu'on lui fit subir, Vanderhaeghe a déclaré avoir accompli son acte dans l'intention de se faire arrêter.

UN CONCOURS DE CHIENS DE DEFENSE. — Le club de la Croix-Blanche organise pour dimanche prochain, un grand concours de chiens de défense et de police. Ce concours, doté de nombreux prix, aura lieu sous les auspices de l'Amicale de Tourcoing et de ses cantons, sur le terrain du Club, rue Emile-Zola, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h. Prix d'entrée 1 fr.

BOUSBECQUE

LES MÈRES DE FAMILLE A L'HONNEUR. — A l'occasion de la fête annuelle des Mères françaises, l'Administration municipale de Bousbecque a procédé hier, dimanche 30 mai, à 11 heures, en la mairie provisoire, à la remise officielle des diplômes et insignes de la Médaille de la Famille française à huit mères de famille récemment promues à cette belle distinction: médaille d'or, Mme Louis Delannoy-Cateau, 10 enfants; médailles d'argent, Mmes Etienne Lemersre-Deblock, et Constant Vandamme-Boone, 8 enfants; médailles de bronze, Mmes Julien Delannoy-Benoit, Charles Delannoy-Catteau, Alfred Delannoy-Flipo, Charles Fournie-Legros, Emile Fournier-Cramet.

M. Joseph Leomte, premier adjoint, remplaçant M. le Maire empêché, a prononcé l'allocution de circonstance et félicité dignement les nouvelles décorées, qui portent ainsi à 58 le nombre des mères de familles bousbecquoises titulaires de la Médaille de la Famille française.

M. Léon Catteau, deuxième adjoint; M. l'abbé Liefooghe, curé de Bousbecque, et MM. Charles Dalle et Alfred Six, président et vice-président du groupe locale des Familles nombreuses, assistaient également à cette émouvante cérémonie qui a pris fin vers midi.

VERIFICATION des POIDS ET MESURES. — La vérification annelles des poids et mesures aura lieu au local habituel, jeudi 3 juin prochain, de 7 h. 30 à midi, et de 13 h. 30 à 16 h.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Ernest Buyse, aux Bois, 3. — Roger Deblan, rue Saint-Joseph, 52.

Publications de mariages. — Adrien Vansteenkiste et Julienne Delplanque, à Tourcoing. — J.-B. Desreumaux, tisserand, et Marcelle Bailleul, ouvrière de papeterie. — François Taupe, marinier, et Julia Dobbelaere, marinière, à Béthune.

QUESNOY-SUR-DEULE

CYCLISTES EN DEFAUT. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à charge de M. Michel Deraedt, 18 ans, journalier à Prémesques, pour avoir roulé sur un trottoir interdit aux cyclistes et défaut de plaque d'identité, et de M. Cyrille Deraedt, 48 ans, journalier à Prémesques, pour défaut de plaque d'identité à son vélo.

CONTRAVENTION. — La gendarmerie a dressé procès-verbal à charge de M. Alphonse Hallaert, 39 ans, marchand de charbons à Marcq-en-Barœul, pour défaut d'appareil sonore à sa bicyclette.

WERVICQ-SUD

RECENSEMENT DES AUTOS (POIDS LOURDS) ET DES MOTOCYCLETTES. — Les propriétaires de véhicules automobiles, 1re catégorie (poids lourds) et motos, sont informés que le recensement se fera à Wervicq-Sud, place de l'Eglise: Pour les autos, le 9 juin, de 17 à 18 h.; pour les motos, le 10 juin, de 7 à 8 h. Les conducteurs doivent être munis de la carte grise et de la carte rose et être porteurs de leur livret militaire. Il est rappelé que la carte grise doit être timbrée par la Mairie.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Tous les cultivateurs de la commune sont invités à assister à la causerie de propagande qui sera donnée le dimanche 6 juin, à 17 h., à Linselles, dans une des salles de la Mairie, par M. Brethenoux, professeur d'agriculture, et Mlle Grandemange, directrice des cours de l'Ecole ménagère agricole, en vue de la session des cours que cette école tiendra en octobre prochain.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du mardi 1er juin 1926

La séance est ouverte à 2 h., sous la présidence de M. Brunet.

La Chambre entame la discussion du budget de l'Industrie et du Travail. Certaines remarques ont été faites, notamment au sujet des conventions collectives du travail, au sujet de la construction d'habitations à bon marché, de l'application de la loi sur la pension des mineurs et sur les sociétés mutualistes. La discussion a été reportée à mercredi.

M. Debunne, avant que la séance soit levée, interpelle le Gouvernement sur la majoration de 20 à 75 % sur les loyers des baraquements du Fonds du Roi Albert. M. Baels a déclaré que cette mesure serait retirée.

La séance est levée à 6 h. 15.

AU SÉNAT

LE VOTE DE CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

Le Sénat s'est réuni mardi après-midi, à 2 h., sous la présidence de M. le comte T'Kint de Rodenbeek.

Après qu'un hommage eut été rendu à M. le sénateur Dubois, décédé, le Sénat a abordé la discussion de la déclaration ministérielle.

M. Segers a donné son appui à la déclaration; il a fait appel au patriotisme des Belges, disant que c'était seule l'union de tous qui permettrait au pays de résoudre les graves difficultés dans lesquelles il se débat.

M. Moyersoen a demandé que le Gouvernement envisage la nouvelle organisation des lois fiscales. Il a protesté contre le caractère vexatoire de nombreuses lois. Il espère que dans ce domaine, le Gouvernement facilitera la tâche des Belges.

M. Lequeux, au nom du parti socialiste, a apporté l'adhésion de son groupe en rappelant que la majorité démocratique qui existait sous le ministère Poullet existe toujours.

M. Magnette a fait un exposé de la situation actuelle telle que le parti libéral l'avait résolue et a donné au nom de ce parti son approbation à la déclaration de M. Jaspar.

M. Van Overberghe a apporté l'adhésion des ouvriers démocratiques chrétiens; il attendra le Gouvernement à ses actes, et c'est sur eux qu'il le jugera.

M. Huysmans, au nom de la gauche libérale, confirme la déclaration de M. Magnette.

M. Braun dépose un ordre du jour de confiance pur et simple.

M. Jaspar s'étend sur certaines parties de ses déclarations, et fait appel à nouveau au patriotisme des sénateurs pour donner au Gouvernement un vote de confiance complète.

Mis aux voix, l'ordre du jour de confiance déposé par M. Braun, est adopté par 92 voix et 2 abstentions.

La séance est levée à 5 heures.

NOTES POLITIQUES

Bruxelles, 1er juin.

Les souscriptions volontaires

C'est une idée séduisante et patriotique. La Société d'études économiques de France, l'a étudiée. Sa conclusion vaut également pour nous:

« Dans la situation actuelle, une souscription volontaire n'est pas négligeable. Elle peut servir d'adjuvant à une politique d'assainissement financier. Elle peut témoigner de la confiance de l'opinion publique dans la restauration du crédit et des finances de l'Etat. Mais pour que la réussite en soit assurée, il faut que le Gouvernement inspire pleine confiance à la majorité de l'opinion, qu'il se soit attelé courageusement à la restauration des finances, que le crédit public soit son seul souci, qu'il soit certain d'une stabilité nécessaire, qu'il affecte le produit de la souscription à un but précis et limité et qu'il ne lui assigne qu'une destination proportionnelle aux résultats forcément limités d'un tel appel à la générosité. Il faut aussi que la contribution naisse d'un élan spontané du peuple. »

En vue du Cartel des gauches

Un député libéral de Liége écrit dans l'« Express », partisan du Cartel des gauches:

« Contre le cléricalisme, toujours menaçant et en tous cas lourd à supporter, coûteux à entretenir, sur quels autres alliés que les socialistes pouvons-nous compter?

« Mais il faudrait que nos partenaires finissent par se mettre en tête que leurs vitupérations anticapitalistes sont impuissantes: puisqu'ils ont choisi de ne rien tenter contre la société capitaliste, tant qu'ils seront minorité, puisqu'ils ont ajourné à des temps meilleurs la dictature du prolétariat, puisque même ils se sont, par leurs coopératives, magnifiquement installés dans le capitalisme, pourquoi continueraient-ils à rouler leurs tonnerres retentissants, mais creux, à lancer leurs éclairs fulgurants, mais vite éteints?»

L'inflation

La circulation fiduciaire, qui était de 7 milliards 729.718.795 francs au 22 avril dernier, est passée à 8.246.372.934 francs, le 27 mai suivant, ce qui correspond à une inflation de plus de 500 millions.

LA FÊTE DES CAVALIERS DE SAUMUR

La famille royale a assisté mardi après-midi à la grande fête hippique donnée au Cinquantenaire, pour les œuvres de bienfaisance de la Reine. Le Roi, la Reine, la princesse Marie-José, les princes Léopold et Charles ont été conduits en voiture de gala au Cinquantenaire, où la foule leur a fait une ovation monstre.

Des exercices équestres, qui ont été les mêmes que ceux exécutés lundi, ont remporté un succès considérable. Toutes les troupes qui avaient participé aux exercices ont finalement défilé devant la tribune royale pendant que la musique des Guides jouait la « Brabançonne » et la « Marseillaise » au milieu des ovations.

Le Roi s'est fait présenter les officiers de l'école de Saumur et ceux qui commandaient les troupes qui avaient accompli leurs exercices et les a chaudement félicités.

En retour, la foule a acclamé la famille royale.

LES SALAIRES EN VERRERIE

Les ouvriers des verreries mécaniques du bassin de Charleroi ont remis leur préavis légal, à partir du 1er juin. Ils réclament 10 % d'augmentation de salaires.

NÉCROLOGIE

M. Du Bois, sénateur catholique de Termonde-Saint-Nicolas et bourgmestre de Lebbeke, vient de mourir inopinément dans cette commune. Il jouissait de la sympathie générale. Il sera remplacé au Sénat par M. Vermeesch, ancien député.

MANIFESTATION DES DÉPORTÉS

La Fédération inaugurera son drapeau le 3 octobre prochain, à Bruxelles. A cette occasion, une grande manifestation sera organisée.

L'EMPRUNT des DOMMAGES de GUERRE

Mardi a eu lieu le 44e tirage de l'emprunt des dommages de guerre 4 % 1921.

Résultats: 1 lot de 250.000 fr., sér. 42.484 n° 19; 1 lot de 100.000 fr., sér. 125.896 n° 3; 3 lots de 50.000 fr., sér. 30.259 n° 10, sér. 125.896 n° 10, sér. 125.896 n° 5.

Les autres numéros des séries 10.804 et 32.992 sont remboursables par 250 fr.

LE BANTOU A GAND

Une chaire de bantou, langue véhuculaire au Congo belge, vient d'être créée à l'Université flamande de Gand. Une même chaire existait déjà à l'Université coloniale d'Anvers.

NOUVELLE EGLISE A ANVERS

Une nouvelle église va être construite à Anvers, sur les confins de Berchem. Elle sera dédiée à Marie Médiatrice et à saint Louis.

LA RAFFLE DES DENRÉES

C'est à la gare d'Anvers-Zurenborg que se pratique sur une grande échelle l'exode des denrées. Chaque jour, il part de cette gare neuf trains à destination de la Hollande, sans compter les trains spéciaux. Ces trains se composent d'au moins 60 wagons chacun! Ils partent avec une cargaison hétérogène: porcs sur pied, paille ,foin, légumes, choux-fleurs, etc... En septembre, on prévoit un exode de fruits, par milliers de kilos!

LES RÉDUCTIONS SUR LES CHEMINS DE FER

L'Union fédérale des Officiers belges proteste contre l'annonce de la suppression de la réduction dont ces derniers jouissaient sur les chemins de fer.

LA LOI SUR L'ALCOOL

L'organe des Ligues des cafetiers belges annonce que la loi sur l'alcool sera revisée incessamment.

LE NOM DES RUES A ALOST

L'administration communale d'Alost a décidé de supprimer la traduction française du nom des rues.

CHEZ LES POILUS DE FRANCE

La Ligue des Poilus de France en Belgique vient d'inscrire son 1.000e membre. Elle a créé une section à Namur, sous la présidence d'honneur de M. Cœurély, et la présidence du commandant Lapasque. Au local de la Ligue, à Bruxelles, 32, place du Grand-Sablon, une permanence se tiendra tous les lundis, de 18 h. à 19 h. 30.

LES REMPARTS D'ANVERS

Ils seront définitivement démantelés pour 1928.

UN MEMORIAL VAN LERBERGHE

Un Comité s'est formé à Paris et à Bruxelles pour élever un memorial au poète belge Charles Van Lerberghe, né à Gand en 1861 et décédé à Bruxelles en 1907.

Les RELATIONS AVEC le GRAND-DUCHÉ

M. Houtart, ministre des Finances, a conféré avec une délégation officielle du Luxembourg, au sujet de la situation financière.

AU MINISTÈRE

M. Francqui a choisi M. Plisnier, inspecteur général aux Affaires étrangères, pour son chef de cabinet.

LE KRACH DU CREDIT FONCIER

La Chambre des mises en accusation a confirmé le mandat d'arrêt à charge de Kranen, du Crédit Foncier d'Anvers.

UNE REUNION CATHOLIQUE

Les délégués de la Fédération des Associations catholiques se réuniront à Patria, à Bruxelles, le 3 juin.

LES ACCIDENTS D'AUTO

A Hennuyères, un vieillard de 87 ans, J.-B. Deberre, atteint de surdité a été renversé et tué par l'auto de M. F... Celui-ci dans ses efforts pour éviter l'accident, fit culbuter sa voiture et se blessa à la tête.

— Sur la route Luxembourg-Esels, une camionnette s'est jetée sur un arbre. Un des conducteurs a été tué.

UNE HOSTIE SANGLANTE A HASSELT

Bruxelles et sa collégiale SS.-Michel et Gudule sont célèbres par le miracle des Hosties volées par des impies et qui, sous leur poignard, ont saigné. Près de Braine-l'Alleud, à l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, on vénère aussi un corporal ensanglanté miraculeusement par une hostie. A Hasselt, une hostie miraculeuse est aussi conservée en l'église Saint-Quentin. C'est à l'ancienne abbaye d'Herckenrode qu'eut lieu ce prodige. En voici l'histoire: Le vicaire de la paroisse avait déposé sur une table de nuit la pochette renfermant les Saintes Espèces pour aller entendre la confession du malade dans un autre appartement.

A son retour, il trouva l'hostie gisant à côté de la bourse et toute ensanglantée. Des irrespectueux avaient touché la Sainte Hostie. On se figure la frayeur du prêtre qui, sur conseil d'un sage chanoine, alla confier aux religieuses de l'abbaye l'hostie ensanglantée pour laquelle les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes dès l'entrée du vicaire en la chapelle conventuelle.

De vicissitudes en vicissitudes, la précieuse relique parvint à l'église de Hasselt où tous les jeudis , à 8 heures, une messe solennelle avec exposition est célébrée et à laquelle viennent assister des fidèles de plusieurs lieues à la ronde.

Une neuvaine solennelle de prières aura lieu du 2 au 10 juin, à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur, dans l'église Saint-Quentin, avec vénération de la sainte relique.

ACTE DE BANDITISME A MENIN DEVANT LA COUR D'ASSISES de BRUGES

La Cour juge en ce moment sous la présidence de M. Pool, les faits suivants:

Le 21 septembre dernier, vers 11 h. du soir, les frères Rémi et César Lapierre, rentrant chez eux, longeaient la chaussée de Menin à Gheluwe, lorsque quatre individus surgirent d'un fossé et se jetèrent sur les cyclistes. Ceux-ci furent terrassés et dévalisés. Les bandits tirèrent plusieurs coups de revolver pour terroriser leurs victimes qu'ils menacèrent de mort s'ils avaient crié au secours.

Les malfaiteurs furent découverts quelques jours après; ce sont: Julien Duprix, ouvrier de fabrique à Menin; Léonard Compernol, Arthur Staelens et Léon Compernol, tous ouvriers à Menin; ils ont fait des aveux, mais se rejettent mutuellement la plus lourde part des responsabilités.

Les accusés sont défendus par Mes Vantomme, de Courtrai; de Crombrugghe, de Looringhe et Carton, de Bruges.

UNE CHUTE DE 30 MÈTRES

Un boucher de Haine-Saint-Pierre, M. Georges Leclercq, passait en automobile rue de Bellecourt, à Charleroi, quand par suite de l'éclatement d'un pneu, il fit une embardée et tomba dans un ravin profond de 30 mètres. Il est, par extraordinaire, sorti indemne de l'accident.

MOUSCRON

LA COMMUNION SOLENNELLE AU COLLÈGE EPISCOPAL. — Le jeudi 17 juin, une quinzaine de jeunes gens du Collège épiscopal Saint-Joseph célébreront leur communion solennelle dans cet établissement. La messe de communion aura lieu à 7 h., précédée du «Veni Creator» et une messe solennelle d'actions de grâces célébrée à 10 h.

REMERCIEMENTS. — Mme et Mlle Lamote-de Geyter et leur famille, très touchées des marques de sympathie reçues à la suite du décès de Monsieur Valère Lamote, remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou exprimé leurs condoléances. La Messe du Mois aura lieu en l'église de Luingne, le Jeudi 3 Juin, à 9 heures. 80419d

DUCASSE DU MONTALEUX. — Dimanche 13 juin et jours suivants se tiendra la ducasse annuelle du Montaleux qui débutera la veille samedi par une retraite aux flambeaux.

Le dimanche, il y aura une fête de gymnastique et musicale par diverses sociétés. Le lundi en dehors de multiples attractions, on note un concert par l'Harmonie Royale.

ECHENILLAGE ET ECHARDONNAGE. — Tout propriétaire, fermier locataire ou usufruitier est tenu d'écheniller et de faire écheniller immédiatement après la floraison et au plus tard le 1er juillet, arbres, arbustes, haies et buissons.

LUINGNE

MARIAGE. — Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de Mlle Jeanne Capelle, fille de M. et Mme Capelle-Candelier, avec M. Louis Blin, fils de Mme Vve Jean Blin, de Tourcoing. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église de Luingne, à 10 h. 30.

HERSEAUX

DERNIERS ECHOS DE LA FÊTE DE « RERUM NOVARUM ». — La fête de « Rerum Novarum », qui a eu lieu dimanche dernier et dont nous relations les faits principaux lundi, a été un véritable triomphe pour les ouvriers chrétiens. C'est la première fois que les Bigophones défilèrent dans les rues du village. Ils allèrent à la rencontre des jeunes vainqueurs du concours de boxe: C. Decruyenaere et R. Vallée. Le concours de balionnets et autres jeux populaires attirèrent toute la jeunesse au Cercle Ouvrier.

A 17 h., la salle des œuvres fut envahie par la foule; 500 personnes se trouvaient réunies dans cette magnifique salle. C'est dans une atmosphère de joie et de franche camaraderie ouvrière, que tour à tour furent acclamés les boxeurs aux brillantes exhibitions, les membres de la dramatique qui exécutèrent brillamment une superbe comédie et les gymnastes qui produisirent les exercices imposés au Concours de Courtrai. La fête se termina par une série d'audacieuses pyramides.

La fête a fait la meilleure impression sur tous les assistants et son succès prouve que les ouvriers chrétiens gagnent de plus en plus l'estime et la sympathie de la population herseautoise.

BELLE CUISINIÈRE en bon état à vendre d'occasion, 37, rue de la Citadelle. 8522d

COURTRAI

ACTE DE MAUVAIS GRÉ. — Le maître-maçon M. Alphonse Vanlède, demeurant rue de Deerlyk, 16, avait fait déposer sur un chantier près de l'église Saint-Jean, trois conduites en béton d'une valeur totale de 120 fr. Un malintentionné les a brisées hier soir. Plainte a été déposée à la police qui a ouvert une enquête.

PROMOTIONS DANS LE PERSONNEL DE L'HOTEL DE VILLE. — Dans la séance qu'il a tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville, le Conseil, après le vote du budget, a accordé des promotions à certains membres du personnel administratif. Ont été promus au grade de chef de bureau à titre personnel, MM. Georges Vanbiervliet, Hector Morelle et Gustave Zwaenepœl.

Ont été élevés au grade de 1er commis: MM. Gérard Debrouwère, Amand Janssens et Sylvère Dubois. A été nommé à titre de second commis, M. Gérard Holvœt.

AGRESSION. — S'en retournant chez elle, lundi soir vers 9 h. 30, Mlle Antoinette Lebrun, demeurant rue de la Prévôté, a été brusquement attaquée, Avenue Saint-Amand, par deux hommes à la visière de casquette baissée qui se cachaient derrière un pylône téléphonique. Les appels de la jeune fille mirent en fuite les agresseurs que la police recherche.

SWEVEGHEM

LA FOUDRE DETRUIT UNE ETABLE. — Au cours de l'orage qui éclata lundi, la foudre est tombée sur l'étable de la ferme occupée par Mme Vve Delobelle, rue St-Genois. Le bétail a pu être sauvé. L'étable a été détruite, le reste a pu être préservé grâce aux voisins.

HARLEBEKE

L'INAUGURATION DU DRAPEAU DE LA CORPORATION DES BOUCHERS. — Dimanche a eu lieu l'inauguration du drapeau de la corporation des bouchers. Il y avait 18 sociétés particulières de Bruxelles, Gand et ailleurs.

GHELUWE

UNE ARRESTATION. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le garde-champêtre de service hameau Haarkemolen a surpris un homme rôdant autour de la ferme de M. Vandenabeele. Il s'agit d'un appelé B... C... qui a déclaré avoir voulu voler le tuyau en plomb de la pompe. Il a été déféré à Courtrai.

COMINES

L'inauguration de la gare

Des fêtes populaires avait été organisées pour célébrer l'inauguration des nouveaux bâtiments de la station. Elle eurent lieu dimanche.

Disons d'abord un mot de la nouvelle gare. La construction a été commencée le 25 juin 1925. Elle a donc été rapidement menée par l'entrepreneur, M. Vandeghinsgte, de Deynze. Les bâtiments occupent unn espace de 62 mètres et comprennent dans le bloc principal: les bureaux, et la salle de visite pour la douane; les bureaux pour le télégraphe, la distribution des coupons, les salles d'attente de 1re, 2e et 3e classe, et les différents bureaux du chef, du sous-chef, etc... Viennent ensuite les W.C., un grand bâtiment pour les services divers et enfin la cabine pour la signalisation. Les bureaux pour le service des marchandises se trouvent à 400 mètres de la gare, direction de Wervicq.

On jugera de l'importance de la gare de Comines, sachant que le mouvement des trains de voyageurs est de quarante par jour et celui des marchandises de vingt par jour. C'est le sympathique chef de gare, M. Deneve, qui est à la tête de ce mouvement.

C'est donc hier après-midi, qu'eurent lieu les fêtes d'inauguration. Une Commission avait élaboré un magnifique programme et tout le quartier de la gare était richement pavoisé; chacun avait mis du sien pour rehausser le cortège qui, outre des sociétés locales et étrangères, devait comprendre plusieurs chars de réclame.

Vers 16 heures, après le lâcher monstre des pigeons, le cortège, en bon ordre, se mit en route; mais malheureusement, le temps qui pendant toute la journée était mausade, se mit brusquement au noir et une abondante pluie dispersa en sauve-qui-peut tous les éléments du cortège, qui n'avait pas encore parcouru le tiers de son itinéraire. La pluie persistante fut cause que les cérémonies portées au programme ne purent avoir lieu.

Cependant, le soir, profitant d'une accalmie, la société de gymnastique « La Jeune Garde de la Lys » put donner sa fête de nuit, pendant que les bâtiments de la gare s'illuminaient électriquement.

ECHO DES FÊTES DE LA GARE. — **Tirage des primes.** — Lundi, à 19 h., a eu lieu, à la gare, le tirage des primes entre les sociétés ayant participé aux fêtes d'inauguration de la nouvelle gare. Ces primes sont échues comme suit:

1re prime: 100 fr. à la société de gymnastique « La Jeune Garde de la Lys », Comines (Belgique); 2e 90 fr. à la Chorale « La Lyre Cominoise », idem; 3e 80 fr. à la Société des Pêcheurs Saint-Pierre du Saint-Eloy, idem; 4e 70 fr. à la Société de musique Sainte-Cécile, de Becelaere; 5e 60 fr. à la Société de Pêche de Saint-Hubert, Comines (Belgique; 6e 50 fr. au Corps de Sapeurs-Pompiers, idem; 7e 40 fr. à la Société de gymnastique l'« Etoile », Comines (France); Se 30 fr. à l'Harmonie Communale, Comines (Belgique). Toutes les autres sociétés reçoivent une prime uniforme de 25 fr. chacune.

La Commission a décerné deux premiers prix de 50 fr. chacun au char de la « Ligue du Coin de Terre » et à celui du « Bazar de la Gare ». Les sociétés colombophiles qui ont participé au lâcher monstre des pigeons, reçoivent chacune une prime de 50 fr.

HOUTHEM

LA QUESTION DES LANGUES A L'ECOLE. — La commune d'Houthem qui, au 31 décembre dernier comptait 1.204 habitants, a toujours été considérée comme localité wallonne. Avant-guerre, nombreux étaient les ménages dont les vieux ne connaissaient pas même un mot de flamand.

A la réorganisation des écoles, l'autorité scolaire avait décidé que la langue véhiculaire à l'école serait le flamand, tandis que le français serait considéré comme langue secondaire.

De là, certains conflits qu'on a encore en mémoire et mécontentement des parents dont on voulait flamandiser malgré eux leurs enfants fréquentant l'école. Cet état de choses va probablement changer.

Le Conseil communal, en séance du 22 mai dernier, a étudié les tempéraments relatifs à l'emploi des langues en matière d'enseignement et a exprimé l'avis que: 1° La commune d'Houthem étant wallonne de temps immémoriaux, veut conserver la langue ancêtre; 2° Qu'il est de notoriété publique que les familles flamandes qui viennent se fixer à Houthem le font dans le but de se franciser et de donner l'occasion à leurs enfants de recevoir une solide instruction en langue française Devant ces considérations, le Conseil communal, à l'unanimité des membres présents, prie M. le Ministre des Sciences et des Arts de déclarer que, dans la commune d'Houthem, la langue flamande sera considérée comme deuxième langue nationale dont l'apprentissage se fera à partir du 3e degré, conformément au programme type de l'enseignement primaire.

AUX AMATEURS DE LECTURE. — La Bibliothèque publique, qui comprend déjà 679 volumes français et 225 volumes flamands, est accessible tous les dimanches, de 15 à 16 heures. Chaque livre peut être tenu en lecture pendant quinze jours et se paie 0 fr. 20 par semaine.

ARRIVÉE DES PETITS HONGROIS. — La générosité légendaire des habitants d'Houthem a été compatissante pour les pauvres enfants hongrois et treize de ces petits malheureux ont été généreusement accueillis pour une période de six mois, dans diverses familles de la commune.

ESTAIMBOURG

UN GARÇONNET MORDU PAR SON CHIEN. — Samedi dans la journée, le fils de M. Mathon, âgé de 14 ans, menuisier au Grand-Trieu, s'amusait avec son chien, un berger malinois. Soudian l'animal devenu mauvais s'élança sur l'enfant et lui arracha la lèvre supérieure.

PECQ

MESSE ANNUELLE POUR LES COMBATTANTS ET DÉPORTÉS DÉCÉDÉS. — Lundi 31 mai, lendemain de la kermesse de la Trinité, a été célébrée la messe annuelle pour le repos des âmes des combattants et déportés. De nombreux fidèles avaient tenu à assister à cette cérémonie du souvenir.

Hélas à peine fauchés par la mort, ils ont été pourtant oubliés par beaucoup qui ne se souviennent plus qu'ils leur doivent, la santé, la liberté, leur bien et leur vie; resplendissants, hier, de vie et de santé, ils ont été, comme une rose éclatante, le matin, fanée à la fin de la journée et dédaignée et méprisée le soir.

Les présidents d'honneur des combattants, M. E. Van Monckoven, le général Hornaert; présidents des Combattants et Déportés: MM. Jos. Prouvost et F. Debouvries relevaient de leur préseuce cette cérémonie pieuse.

LA DUCASSE. — La ducasse de la Trinité du dimanche 30 mai a été gratifiée d'un temps détestable. La procession ne put sortir. Les jeux organisés durent être remis. Les nombreux forains firent maigre recette.

FIÈVRE APHTEUSE. — Un cas de fièvre aphteuse s'est produit chez Mme Vve Leclercq, fermière, Trieu Delnys. Les mesures d'usage ont été prises.

TOURNAI

FESTIVAL DE MUSIQUE. — L'Administration communale de Tournai organise, le dimanche 26 septembre prochain, à l'occasion de la fête communale, un grand festival international d'harmonies, fanfares, orphéons, trompettes, bigophones, accordéonistes, Sociétés de Gymnastique, d'Education physique et de Boy-Scouts.

Des primes d'un import de 12.500 fr. seront tirées au sort entre les sociétés, les chefs de musique et directeurs.

Le programme-règlement de ce festival paraîtra à bref délai.

CONCERT AU PARC. — Programme du concert qui sera donné au Parc le jeudi 3 juin, à 8 h. 30 du soir, par la Musique du 3e Régiment des Chasseurs à pied, sous la direction de M. le lieutenant Em. Etienne:

1. Marche de Concert (Lincke); — 2. « Phèdre », ouverture (Massenet); — 3. a) Prologue de « Paillasse; b) « N'oublions pas », poésie du major Jobé, musique de E. Etienne, chantés par M. Hoëz; — 4. « Samson et Dalila » (St-Saëns); — 5. « Burchart de Comines », fantaisie légende (Guillement); — 6. Transcriptions humoristiques d'un chanson populaire dans le style de différents maîtres classiques et modernes: a) Thème), b) Bach, c) Haydn, d) Mozart, e) Strauss, f) Verdi, g) Gounod, h) Wagner, i) Beethoven, j) Schumann, k) Mendelssohn, l) Brahms, m) Meyerbeer, n) Suppé; — 7. « Ch'est ainsi dis no Ville », marche (Landrieu).

A VENDRE : belle Ferme avicole, située dans l'Yonne, à 15 kilom. de Sens, 5 kil. d'une gare, autobus. Six pièces habitables, nombreuses dépendances, treize hectares, verger, potager. — Ecrire à M. Louis Vanoverschelde, 23, rue Sans-Pavé, à Lille. 8493

LES COURSES HIPPIQUES A ZELLICK du mardi 1er juin 1926

Malgré la décision qui avait été prise, les propriétaires, après arrangement avec la Société des Courses, ont décidé de laisser partir les chevaux à Zellick, aujourd'hui.

Prix des Abricots (3.500 fr., 800 m.) : 1er, Mitson (Ellis); 2e ,Urraca; 3e, Spéanissche. — Non placés : Valderies, L'Ecaille, Mlle Nitouche, Godewal, Grouschy. — Pari mutuel : Pesage, 21.50, 8.00, 14.00, 13.00; Pelouse, 22.50, 8.00, 18.00, 10.00.

Prix des Cerises (3.000 fr., 1.350 m.) : 1er, J'Y Touche Pas (Ellis); 2e, Mussolini; 3e, Hardiesse. — Non placés : Au Poteau, Villersville, La Danoise. — Pari mutuel : Pesage, 7.50, 7.50, 7.50; Pelouse, 9.50, 8.50, 20.00.

Prix des Fraises (4.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Tessure (Heapy); 2e, Savary; 3e, Je Sais Tout. — Non placés : Hamlet, Claire Fontaine. — Pari mutuel : Pesage, 11.00, 7.00, 6.00; Pelouse, 11.00, 7.50, 6.50.

Prix des Pêches (3.000 fr., 2.900 m.) : 1er, Ste Saulgette (Gestner); 2e, Mirbeau; 3e, Pretty Child. — Non placés : Bastryball, Intransigeant, Lansluere, Clean Eagle. — Pari mutuel : Pesage, 39.50, 18.00, 9.00, 6.00; Pelouse, 16.50, 17.00, 7.00, 7.00.

Prix des Pommes (3.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Rappel (Hopter); 2e, Rubicond; 3e, Roséo. — Non placés : Royat, La Prétentaine, Carmélite, Wake Up, A.C.N. — Pari mutuel : Pesage, 16.50, 8.00, 13.00, 11.50; Pelouse, 28.50, 10.50, 7.50, 12.00.

Prix des Raisins (3.500 fr., 2.200 m.) : 1er, Grand Lapin (Hopter); 2e, Rock Flower; 3e, Equirre. — Non placé : Salette. — Pari mutuel : Pesage, 17.00, 9.00, 8.50; Pelouse, 16.00, 8.00, 13.50.

Aujourd'hui mardi, à 15 h., courses à Zellick.

ANNONCES

Jardinier Chef logé, très au courant des quatre branches, muni très sérieuses références, est demandé. Ecrire ou s'adresser tous les jours, sauf jeudi, de 1 h. à 2 h. après 7 h. soir ou dimanche de 9 à 14 h. Benoit Roussel, Château de Fontaine, rue d'Hem, Croix.

PLOMBIERS sont demandés chez L. Delacenserie, 2, r. du Cygne, Tournai. 8520

Coffres-Forts garantis incr., incomb. GUSTAVE YSEUX 2, rue Saint-Eleuthère, 2 TOURNAI 7729

— Toujours parfumée !! Comme cela doit te coûter ma chère !

— Naïve !! Tu ignores sans doute que j'obtiens mes parfums gràcieusement en achetant mes BAS chez

ROMAIN DELAFORTERIE
26, PETITE-RUE, 26
— *MOUSCRON* —

Bas tous genres. Combinaisons, Chemises, Culotes en Jersey, Soie. Bas sport. Laines de la Redoute, etc., etc...

BIEN REMARQUER LE N° 26.

RHUM CHARLESTON

CHERRY-ROCHER
Liqueur de Cerises

MARIAGE

Nous apprenons le prochain mariage de Monsieur Jean Mas, officier de réserve, entrepreneur de transports à Roubaix, avec Mademoiselle Simonne Longuespée, de Roubaix. 10488d

On nous confirme que l'ondulation indéfrisable résiste à l'humidité, même à l'air de la mer. G. Breuquiny, 3, r. de la Gare, Rx. Tél. 15-71. 36d

JAMET-BUFFEREAU Experts-Comptables près les Tribunaux ROUBAIX, 103, Bd d'Armentières — TOUS TRAVAUX COMPTABLES

LA VIE SPORTIVE

Le 3e Circuit Franco-Belge du "Journal de Roubaix"

DIMANCHE PROCHAIN 6 JUIN 1926

4.400 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

Une bonne nouvelle pour les 4e catégories. — Un changement dans l'horaire. — La clôture des engagements est reportée à jeudi soir, dernier délai

******

400 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES RÉSERVÉS AUX INDÉPENDANTS (4e Catégorie)

Lors de l'établissement du règlement du IIIe Circuit Franco-Belge du « Journal de Roubaix », nous avions dû, à notre grand regret, supprimer les prix spéciaux que nous réservions chaque année aux coureurs indépendants (4e catégorie), et ce, en application des règlements de l'Union Vélocipédique de France, qui interdisaient formellement ce classement spécial.

Un des derniers bulletins de l'U.V.F. tolérant dorénavant les classements spéciaux, à condition qu'ils intéressent seulement les licenciés du département, nous avons tenu à rétablir pour notre Circuit de dimanche prochain un classement spécial pour les coureurs de 4e catégorie Indépendants, à qui nous allouons une somme supplémentaire de 40 francs, ainsi répartie:

80 fr. au premier; 70 fr. au second; 60 fr. au troisième; 50 fr. au quatrième, 40 fr. au cinquième; 25 fr. au sixième; 20 fr. au septième, huitième et neuvième; 15 fr. au dixième.

Ces prix, qui naturellement cumulent avec ceux du classement général, seront, nous en sommes persuadés, favorablement accueillis par nos jeunes coureurs dont bon nombre se sont d'ailleurs déjà fait inscrire dans notre épreuve.

CHANGEMENT D'HORAIRE

En faisant la reconnaissance du Circuit, nous avons appris que le passage de la course à Tournai, où est installé un contrôle fixe, coïncidait avec le passage d'une autre course, Binche-Tournai, qui emprunte dans cette ville une partie de notre itinéraire.

D'accord avec les organisateurs de ce contrôle, nous avons pris la décision de retarder le départ de la course d'une demi-heure, afin que comme toujours la bonne marche de ce contrôle soit assurée.

En conséquence, nous informons nos lecteurs et les concurrents que le départ sera donné à Wattrelos, à midi précis, et qu'ils devront s'en rapporter à l'horaire probable que nous publierons dans notre édition spéciale.

LA CLOTURE DES ENGAGEMENTS

Sur la demande de quelques-uns de nos clubs cyclistes régionaux, nous avons décidé d eretarder à jeudi soir, à minuit, le délai d'inscription primitivement fixé à mercredi. Que les intéressés en prennent bien note, aucune inscription ne sera plus acceptée après le premier courrier de vendredi. Les éternels retardataires ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Il va sans dire que les inscriptions des clubs pour la « Coupe du Journal de Roubaix » et la « Coupe des Débutants » seront également acceptées jusqu'à jeudi soir, et il est rappelé aux dirigeants des sociétés que seront seules considérées comme régulièrement inscrites pour ces coupes, les équipes dont les listes nous auront été envoyées sur les imprimés spéciaux.

Dès maintenant, le succès sportif du « IIIe Circuit Franco-Belge du Journal de Roubaix » est assuré, si nous nous en rapportons aux nombreux engagements qui nous sont déjà parvenus, et nous sommes persuadés que notre grande épreuve connaîtra dimanche prochain un nouveau triomphe, si le beau temps veut bien se mettre de la partie.

CYCLISME

CIRCUIT 60 KILOMETRES POUR DEBUTANTS EN-DESSOUS DE 17 ANS A WERVICQ-BELGIQUE. — Il y avait foule à la Haute-Croix, pour assister aux opérations du départ de la grande épreuve cycliste des débutants.

A 15 h. 30, le départ est donné par M. Raoul Vanneste, délégué sportif de Wervicq. Le mauvais temps n'a pas nui au succès de la course, car celle-ci a été disputée par vingt coureurs débutants belges et français.

Ordre des arrivées: 1er Depoortère, Merckem, 20 minutes d'avance; 2e Lefever, Rolleghem; 3e Knockaert, Gheluwe; 4e Martens, Iseghem; 5e Vandenperre, Menin; 6e Azou, Emelghem, 7e Maes, Zwevegheм; 8e Rigolle, Harelbeke.

ATHLÉTISME

FRANCE-BELGIQUE

La F.F.A. a désigné de façon définitive l'équipe qui défendra nos couleurs, dimanche prochain, à Liége:

100 m.: Degrelle (RCF), Rousseaux (SF). — 200 m.: Degrelle (RCF), Gavois (SF). — 400 m.: Feger (CASG), Galtier (SF). — 800 m.: Bontemps (CASG), Boitard (Coutances). — 1.500 m.: R. Pelé (ASM), Boitard (Coutances). — 5.000 mètres: Norland (MC), Chapuis (SCM). — 110 m. haies: Bernard (CASG) Marchand (CASG).

Relais (4x200): Degrelle, Rousseaux, Gavois, Keller. — Saut en hauteur: Lewden (SF), Sabatier. — Saut en longueur: Wilhelme (UAI), Arnaud (PUC). — Perche: Dufauret (ind.), Parmelle (PUC). — Poids: Courtejaire (SF), Borvon (RCF). — Disque: Courtejaire, Borvon.

Keller, du P.U.C., fera le déplacement comme remplaçant.

EDUCATION PHYSIQUE

ECOLE ROUBAISIENNE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE P. S. M. — Semaine du 1er au 6 juin. — Mercredi 2, de 19 à 21 h., au terrain ou en cas de mauvais temps, au siège, Palais de Justice, entraînement aux sports athlétique avec les moniteurs, S. Morelle, Lepers R., Lepers J., et Prévost P., 80 m., 100 m. et 200 m.

Vendredi 4, de 18 h. 30 à 20 h. 30, au siège, Pa...